



Communiqué de presse

Remplacement de 3 tilleuls à la Rue du Temple.

Les arbres bordant la piscine couverte des tilleuls doivent être remplacés. Suite à la chute d'une branche charpentière sur le domaine public en date du 11 juin 2025, une expertise a été mandatée. Celle-ci conclut que des risques existent et que 3 arbres doivent être remplacés. Une seconde branche charpentière est tombée dimanche 6 juillet. Les arbres seront remplacés cet hiver. La sécurisation du site a eu lieu ce lundi.

Suite à la chute d'une branche charpentière sur le tilleul marquant l'intersection de la Rue du Temple et de la Rue des Tilleuls en matinée le 11 juin 2025, une analyse du site a été mandatée. Celle-ci a révélé de nombreux problèmes sur 3 des 4 tilleuls bordant la piscine. En effet, de nombreuses cavités et nécroses ainsi que la présence de nombreux insectes xylophages et décomposeurs indiquent une décomposition avancée du bois, source d'un risque mécanique majeur, non admissible en milieu bâti et fortement fréquenté. Une seconde branche charpentière est tombée sur l'espace public dimanche 6 juillet 2025, malgré la sécurisation de l'arbre le plus affaibli. Le 4^{ème} tilleul avait déjà été remplacé en 2012.

Analyse du secteur

Afin de pouvoir limiter au maximum le risque de dégâts liés aux arbres, une étude a été mandatée sur le secteur de la Rue du Temple et du haut de la Rue Thurmann. Celle-ci vise à déceler s'il existe des signes de faiblesses et permettra de mandater si nécessaire des travaux de soin à ces vénérables arbres. Les remplacements n'interviennent que lorsqu'aucune alternative de sécurisation convenable n'est possible.

Remplacement

Les arbres abattus seront remplacés durant l'hiver prochain. Le principe du « bon arbre au bon endroit » sera appliqué afin de permettre un épanouissement optimal des individus plantés compte tenu des contraintes existantes sur ce site. Des fosses seront aménagées et leurs emplacements certainement quelque peu modifiés afin de maximiser l'espace pour leurs systèmes racinaires. De même leur croissance sera suivie afin de limiter le besoin d'intervention durant leur existence.

Contacts : *Brunner Xavier, Conseiller municipal en charge du département de l'Intendance et de l'Environnement, 079 279 54 28*